



Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Global Aggregate Bond Fund

un compartiment de la SICAV T. Rowe Price Funds, Catégorie Qn (EUR) 2 (ISIN : LU1982196732)
Société de gestion : T. Rowe Price (Luxembourg) Management S.à r.l.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif Maximiser la valeur de ses actions en faisant croître la valeur ainsi que le revenu de ses investissements.

Titres en portefeuille Le fonds fait l'objet d'une gestion active et investit principalement dans un portefeuille diversifié composé d'obligations de tous types d'émetteurs internationaux, y compris des marchés émergents. Le fonds peut faire appel à des produits dérivés à des fins de couverture, de gestion efficace du portefeuille et d'investissement. Le fonds peut aussi utiliser des dérivés pour créer des positions courtes synthétiques sur des devises, des titres de créance et des indices de crédit. Le fonds peut recourir à des swaps de rendement total (ou TRS, pour « Total Return Swap »).

Processus d'investissement L'approche du gestionnaire d'investissement repose sur une analyse fondamentale interne et sur l'analyse de la valeur relative. Le gestionnaire d'investissement cherche à créer de la valeur grâce à la sélection des devises, à la gestion de la durée, à l'allocation sectorielle et à la sélection des titres. Le processus d'investissement attache une importance toute particulière aux pratiques de gestion du risque et à la diversification du portefeuille à des fins de gestion du profil de risque global.

Indice de référence Bloomberg Barclays Global Aggregate Bond Index. Le gestionnaire d'investissement n'est soumis à aucune limite de pondération en termes de pays, de secteurs et/ou de titres particuliers par rapport à l'indice de référence et est entièrement libre d'investir dans des titres qui ne figurent pas dans l'indice de référence. Cela étant, il peut arriver, dans certaines conditions de marché, que la performance du fonds soit plus proche de celle de l'indice de référence.

Utilisation de l'indice de référence Comparaison de la performance. Portefeuille de référence aux fins de la méthode de gestion du risque (VaR relative).

Devise de référence du portefeuille USD

Le sous-fonds peut attirer les investisseurs qui :

- sont intéressés par une combinaison de revenu et de croissance du placement ;
- comprennent et peuvent accepter les risques du fonds, notamment les

risques associés aux investissements sur les marchés mondiaux des obligations et dans des instruments dérivés.

TERMES À COMPRENDRE

Gestion active Dans un fonds géré de manière active, le gestionnaire d'investissement décide de la composition de son portefeuille, sous réserve des objectifs et de la politique d'investissement énoncés, et peut disposer d'un degré de latitude variable pour s'écarter des titres, des pays ou des secteurs qui composent son indice de référence.

Obligations Titres représentant une obligation de rembourser une dette, avec intérêt. Les obligations à haut rendement versent généralement des taux d'intérêt supérieurs, mais la probabilité qu'elles honorent tous les paiements prévus est inférieure.

Dérivés Instruments financiers dont la valeur est liée à un ou plusieurs taux, indices, cours boursiers ou autres valeurs.

Position courte synthétique Position d'investissement créée au moyen de dérivés dont la valeur évolue dans la direction opposée à celle du cours d'un titre.

Couverture Chercher à réduire ou annuler l'exposition à différents risques d'investissement.

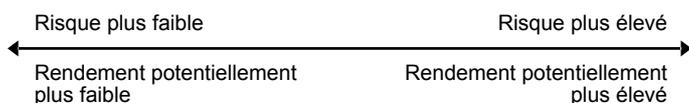
Conçu pour Les investisseurs qui prévoient d'investir à moyen ou long terme.

Le revenu généré par le fonds est réinvesti et inclus dans la valeur de ses actions.

Les ordres d'achat, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités au cours de toute journée considérée comme un jour ouvré bancaire complet au Luxembourg.

Les ordres reçus et acceptés avant 13h00 (heure du Luxembourg) un jour ouvré sont généralement traités le jour même.

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La valeur d'un investissement dans le fonds peut évoluer à la hausse comme à la baisse. Lorsque vous vendez vos actions, leur valeur peut être inférieure au prix auquel vous les avez achetées. Si votre monnaie en tant qu'investisseur est différente de la monnaie de souscription du fonds, les fluctuations des taux de change sont susceptibles de diminuer tout gain d'investissement ou d'augmenter toute perte d'investissement. Le rapport risque/rendement ci-dessus est basé sur la volatilité à moyen terme (variations effectives ou estimées du cours des actions du fonds sur cinq ans), mais il ne constitue pas un indicateur fiable du profil de risque/rendement futur.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le fonds se situe dans la catégorie indiquée car il investit dans un segment du marché dont la volatilité est moyennement faible.

Le niveau de risque du fonds reflète les facteurs suivants:

- En tant que catégorie, les obligations s'accompagnent de risques supérieurs à ceux des titres du marché monétaire et inférieurs à ceux des actions.

PRINCIPAUX RISQUES GÉNÉRALEMENT ASSOCIÉS À DES CONDITIONS DE MARCHÉ ORDINAIRES

Les principaux risques du fonds sont reflétés, partiellement tout du moins,

par le rapport risque/rendement. Les plus importants de ces risques sont:
Erosion du capital Lorsque le Fonds obtient un revenu insuffisant, des frais peuvent être prélevés sur le capital. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que si des déductions sont effectuées sur le capital, cela entraînera une érosion du capital et entravera sa croissance.

Marché obligataire interbancaire chinois Un fonds investissant sur ce marché est assujéti à des risques de liquidité, de volatilité et de réglementation. En outre, le Fonds peut supporter d'importants coûts de transaction et de réalisation, et peut même subir des pertes lors de la cession de tels investissements. Il peut également être exposé à des risques liés à des procédures de règlement, au risque de défaut de contreparties et au risque de défaut ou d'erreurs de la part de l'agent de règlement sur le marché onshore.

Marchés émergents Les marchés émergents sont moins établis que leurs équivalents développés et s'accompagnent par conséquent de risques supérieurs.

Paiement anticipé et extension En ce qui concerne les titres adossés à des créances hypothécaires et à des actifs, ou tout autre titre dont les cours de marché reposent sur l'hypothèse selon laquelle les titres seront remboursés avant l'échéance, toute évolution inattendue des taux d'intérêt est susceptible de peser sur la performance du fonds.

PRINCIPAUX RISQUES GÉNÉRALEMENT ASSOCIÉS À DES CONDITIONS DE MARCHÉ INHABITUELLES

Des conditions de marché inhabituelles ou des événements imprévisibles importants peuvent amplifier les principaux risques du fonds. Ils peuvent aussi l'exposer à d'autres risques tels que:

Obligations contingentes convertibles Elles peuvent être exposées à des risques liés à l'inversion de la structure du capital, aux niveaux de déclenchement, aux annulations du coupon, aux extensions d'appel, au rendement/à l'évaluation, aux conversions, aux dépréciations, à la concentration sectorielle et à la liquidité, entre autres.

Contrepartie Une entité avec laquelle le fonds fait affaire pourrait devenir

incapable d'honorer ses obligations à l'égard du fonds.

Défaillance Il se peut que les émetteurs de certaines obligations ne soient plus capables d'honorer les paiements liés à leurs obligations.

Dérivés Certains dérivés sont susceptibles d'avoir un comportement inattendu ou d'exposer le fonds à des pertes nettement plus élevées que le coût du dérivé.

Liquidité Tout titre pourrait devenir difficile à évaluer ou à vendre à la date et au prix souhaités.

Risque opérationnel Un fonds peut être exposé à des erreurs affectant l'évaluation, les prix, la comptabilité, les déclarations fiscales, le reporting financier et le négoce, entre autres choses. De plus, sur tout marché, mais surtout sur les marchés émergents, des pertes dues à la fraude, à la corruption, à des actions politiques ou militaires, à la saisie d'actifs ou à d'autres événements anormaux sont susceptibles d'être subies.

Une description plus détaillée des risques qui s'appliquent au fonds figure à la section « Descriptions des risques » du prospectus.

Frais

Les frais acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	0.47%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

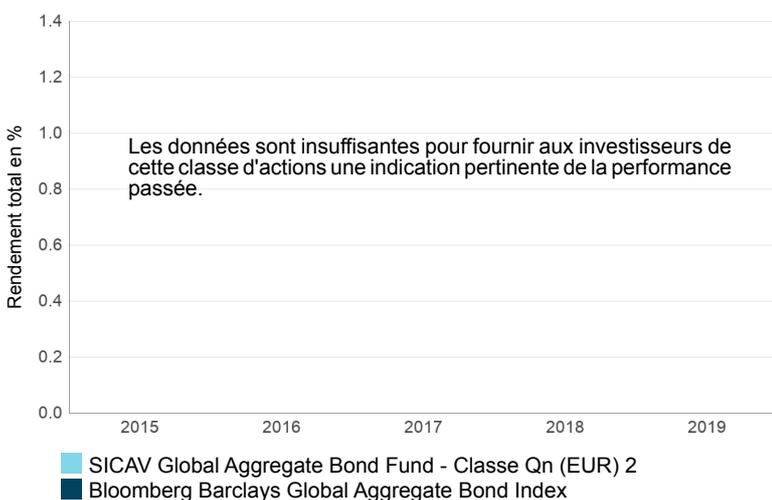
Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Les **frais d'entrée** et de **sortie** indiqués correspondent à des valeurs maximum. Ils peuvent être inférieurs dans certains cas. Renseignez-vous auprès de votre distributeur ou de votre conseiller financier.

Le montant des **frais courants** se fonde sur les frais de la période clôturée en 12/2019. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les coûts de transaction, sauf dans le cas des frais d'entrée/de sortie versés par le fonds lors de l'achat ou de la vente de parts/d'actions dans un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter les sections « NOTES SUR LES COÛTS DU FONDS » et « FRAIS » du prospectus du fonds, disponible sur le site trpfundsscavkiid.com.

Performances passées



Le fonds a commencé à émettre des actions en 2001. La classe a commencé à émettre des actions en 2019.

Concernant les classes d'actions couvertes contre le risque de change, l'indice de référence peut être couvert dans la devise de la classe d'actions concernée.

Informations pratiques

Le dépositaire désigné par le fonds est J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.

Des informations supplémentaires concernant le fonds ainsi que des exemplaires du prospectus, du dernier rapport annuel et de tout éventuel rapport semestriel ultérieur peuvent être obtenus gratuitement auprès de J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A. ou sur le site trpfundsscavkiid.com. Ces documents sont disponibles en anglais ainsi que dans d'autres langues (détail sur le site).

Les derniers cours des actions peuvent être obtenus auprès de J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.

La législation fiscale au Luxembourg, l'Etat membre de domiciliation du fonds, peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de T. Rowe Price (Luxembourg) Management S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes au prospectus du fonds.

Les investisseurs du fonds sont habilités à échanger leurs actions au sein du fonds pour des actions d'un autre compartiment. Les informations concernant l'exercice de ce droit figurent dans la section « Conversion d'Actions » du prospectus.

Le présent document décrit un compartiment de la SICAV T. Rowe Price Funds et le prospectus ainsi que les rapports périodiques mentionnés dans ce document sont établis pour l'ensemble de la SICAV T. Rowe Price Funds. L'actif et le passif de chaque compartiment sont ségrégués en vertu des dispositions légales. Par conséquent, tout créancier indépendant ne peut exercer d'action que sur les engagements propres à un compartiment.

Les investisseurs peuvent obtenir des informations concernant les autres catégories du fonds dans l'annexe du prospectus décrivant ce fonds.

Les détails de la politique de rémunération la plus récente définissant les principaux éléments de la rémunération, y compris, de manière non exhaustive, une description du calcul de la rémunération et des avantages, l'identité des personnes responsables de l'octroi de la rémunération et des avantages, y compris la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur le site Internet à l'adresse www.troweprice.com/trpluxembourgmanagementsarremunerationpolicy. Un exemplaire papier de la politique de rémunération est disponible sans frais au siège social de T. Rowe Price (Luxembourg) Management S.à r.l.

Le fonds est agréé au Luxembourg et est supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

La société de gestion est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 14/02/2020.

Global Aggregate Bond Fund, un compartiment de la SICAV T. Rowe Price Funds, Classe Qn (EUR) 2 (ISIN: LU1982196732)

INVEST WITH CONFIDENCE